

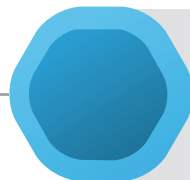
LOGICIEL PATRIM'EXPERT

▶ PATRIMOINE PROFESSIONNEL

TRANSMISSION D'ENTREPRISE : OPTIMISATION FISCALE ET FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE À L'IR OU À L'IS

L'objet du logiciel est d'apporter une aide simple et efficace de cette matière complexe aux professionnels de la transmission d'entreprise, par une optimisation fiscale et financière de la cession des entreprises à l'IR ou à l'IS.

Le logiciel prend également en compte l'après-cession en proposant le réinvestissement du solde net de cession dans tous les types de biens et revenus y afférents.



Module
Cession de fonds de commerce

PRÉSENTATION

SIMULATION TRANSMISSION

	ENTREPRISE INDIVIDUELLE	ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ
TITRE GRATUIT		
DÉCÈS	<ul style="list-style-type: none"> IR exceptionnel sur assurance décès Traitement des plus-values totales ou partielles : articles 151 septies, septies A, septies B, 238 quindécies et 41 du CGI Calcul des droits de succession Exonération de droits d'enregistrement art. 787 C 	<ul style="list-style-type: none"> IS exceptionnel sur assurance-décès Exonération de droits d'enregistrement avec affectation particulière des abattements par legs art. 787 B
DONATION	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de tous les types de donation Exonération totale ou partielle des droits d'enregistrement art. 790 A ou 787 C Régime de report de plus-values art. 41 Calcul des soultes dues par le donataire repreneur Possibilité de mise en société (151 octies) 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de tous types de donation Application de l'article 787 B en pleine propriété ou démembrement
TITRE ONÉREUX		
	<ul style="list-style-type: none"> Calcul des revenus non encore imposés Optimisation fiscale des plus-values par utilisation automatique des articles les plus favorables pour le cédant : 151 septies <ul style="list-style-type: none"> 151 septies A 151 septies B 238 quindécies Gestion des articles ci-dessus cumulables et non cumulables 	Calcul des plus-values selon les modes de cessions : <ul style="list-style-type: none"> aux tiers aux membres du groupe familial avec ou sans exonération conditionnelle (150 OA 1-3) aux tiers avec donation préalable de la nue-propriété avant cession et réserve d'usufruit ou de quasi-usufruit dans le cadre d'un départ en retraite (150 O D ter) synthèse de toutes les stratégies proposées : patrimoniales et budgétaires

SIMULATION REINVESTISSEMENT

ENTREPRISE INDIVIDUELLE	ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ
<ul style="list-style-type: none"> Réinvestissement automatique du solde net de cession sur tous types de biens (y compris démembrés) Calcul des revenus de l'après cession 	

SIMULATION REPRISE D'ENTREPRISE

ENTREPRISE INDIVIDUELLE	ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ
Reprise par des personnes physiques : <ul style="list-style-type: none"> À partir des caractéristiques de l'emprunt, calcul du montant maximum à emprunter et donc de la mise de fonds propres Reprise par une société holding dans le cadre de l'intégration fiscale : <ul style="list-style-type: none"> Investissement senior et mezzanine et prime de conversion Compte de résultat fiscal et financier du holding Rémunération des capitaux engagés Reprise partielle de la cible par un holding dans le cadre du régime mère fille : <ul style="list-style-type: none"> Compte de résultat fiscal et financier du holding 	Reprise par une personne physique <ul style="list-style-type: none"> Calcul de l'endettement par rapport aux fonds propres du repreneur Compte de résultat Calcul du revenu disponible Faisabilité



MODIFICATION DU RÉGIME D'EXPLOITATION

ENTREPRISE INDIVIDUELLE	ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ
<p>L'objectif est de comparer les budgets disponibles dans chaque mode d'exploitation pendant la période d'activité et la retraite :</p> <p>Transformation d'un fonds libéral en SEL avec gérance majoritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Financement par l'emprunt de l'achat des éléments corporels et de la clientèle/patientèle Apport en société des éléments corporels et de la clientèle/patientèle dans le cadre de l'article 151 octies du CGI 	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse graphique des trois modes d'exploitation (BNC/SEL achat /SEL apport) <p>Transformation d'une entreprise individuelle en SARL avec gérance majoritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Financement par l'emprunt de l'achat des éléments corporels et de la clientèle Apport en société des éléments corporels et de la clientèle dans le cadre de l'article 151 octies du CGI

MODIFICATION DU RÉGIME D'EXPLOITATION

ENTREPRISE INDIVIDUELLE	ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ
<p>L'objectif est de comparer les budgets disponibles dans chaque mode d'exploitation pendant la période d'activité et la retraite :</p> <p>Transformation d'un fonds libéral en SEL avec gérance majoritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Financement par l'emprunt de l'achat des éléments corporels et de la clientèle/patientèle Apport en société des éléments corporels et de la clientèle/patientèle dans le cadre de l'article 151 octies du CGI 	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse graphique des trois modes d'exploitation (BNC/SEL achat /SEL apport) <p>Transformation d'une entreprise individuelle en SARL avec gérance majoritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Financement par l'emprunt de l'achat des éléments corporels et de la clientèle Apport en société des éléments corporels et de la clientèle dans le cadre de l'article 151 octies du CGI

LA BASE DOCUMENTAIRE GRFPATRIMOINE

Pour compléter le logiciel PATRIM'EXPERT vous bénéficiez d'un dispositif complet d'information et de veille réglementaire qui inclut :

- base documentaire approfondie composée :
- d'une documentation pratique par Fiches thématiques,
- de dossiers documentaires complets approfondis,
- d'un dictionnaire sur la gestion de patrimoine
- de modèles : plus de 65 modèles classés par thèmes pour rédiger vos actes, contrats, procès-verbaux et lettres en toute sécurité
- des B.O.I (Bulletin Officiel des Impôts) sélectionnés
- des mises à jour en continu
- 1 newsletter mensuelle

LES ÉDITIONS

Vous pouvez éditer partiellement ou intégralement vos dossiers clients sous format WORD (version minimum 97) ou PDF.

Vous pouvez donc personnaliser et ajouter dans votre rapport vos conseils, commentaires et visuels, etc. Votre document reflètera ainsi votre professionnalisme et votre image.

LES TARIFS

Patrimoine Professionnel	Tarif unitaire HT	Tarif unitaire TTC
Location annuelle	1 600,00 €	1 913.60 €
Forfait Installation Réseau en 1 ^{ère} acquisition PATRIM'EXPERT	180,00 €	203,32 €
Forfait Intervention Mise en place Réseau	300,00 €	358,80 €

La location annuelle comprend :

- 1 assistance téléphonique « Technique et Métier »
- Des mises à jour du logiciel permanente via internet
- 1 Newsletter d'information mensuelle
- 1 documentation de synthèse
- 1 base documentaire approfondi «GRF Patrimoines»
- 1 heure de prise en main en ligne la 1^{ère} année
- 1 guide d'utilisation de la solution

FONCTIONNALITÉS
www.patrim-expert.com



NOUS CONTACTER
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- **Henri Rivière** : 01 47 70 72 86 - hriviere@grouperf.com
- **Bruno Godinot** : 01 47 70 40 21 - bgodinot@grouperf.com